

L'actu du jour

L'océan Pacifique protégé

Une zone de 500 000 kilomètres carrés dans l'océan Pacifique va être déclarée « monument national ». Cela permettra de protéger les espèces vivant dans cette zone.



Valery Hache/ AFP.

Avant de quitter la présidence des Etats-Unis, Georges Bush a décidé de faire un geste pour la protection des océans. Ainsi, il a inscrit aux monuments nationaux une zone de 500 000 kilomètres carrés comprenant onze îles et leurs alentours dans l'océan Pacifique. Les coraux et les espèces vivant dans cette zone sont ainsi protégés de la pêche et de toute autre activité humaine.

Cette décision permettra peut-être de sauver de la disparition des espèces menacées telles que les marlins, les thons obèses, les requins, les tortues ou les dauphins.

Certains défenseurs de l'environnement souhaiteraient que cette zone protégée soit encore étendue.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)